

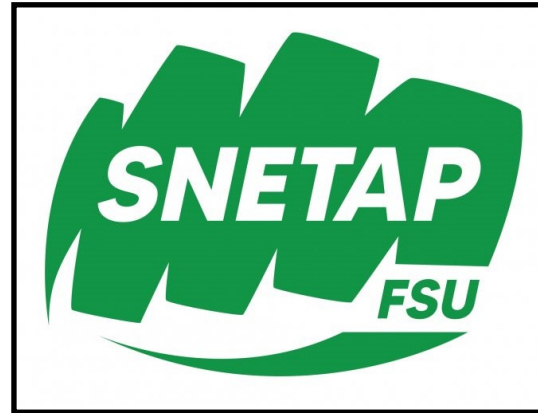
Une nouvelle réforme pour l'enseignement agricole professionnel ?

Le 27 janvier, la ministre déléguée Carole Grandjean renonce à augmenter le nombre de semaines de stage ! Ce recul est d'autant plus énorme que l'augmentation des stages était la mesure phare du projet.

Pour autant, de nouvelles mesures sont dans les tuyaux qu'il faudra continuer de combattre. Pour le SNETAP-FSU ces nouvelles annonces montrent que si le gouvernement renonce, pour l'instant, à l'augmentation du nombre de semaines de stage, il n'a aucunement renoncé à déstructurer le lycée professionnel.

En plus de la réforme de la voie professionnelle, l'enseignement agricole public doit être vigilant au Pacte de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole (PLOA). Dans le but de relever le défi du renouvellement des générations d'agriculteurs, et pour réaliser au mieux les « transitions » nécessaires à l'agriculture de demain, un pacte et une loi d'orientation et d'ave-

nir agricoles sont en cours de construction (comme annoncé par le président de la République le 9 septembre 2022). Ainsi, une importante concertation est lancée, au niveau national et dans chaque région. L'enseignement



agricole public sera forcément impacté, c'est pour cela que notre section régionale SNETAP-FSU a participé à la réunion plénière de concertation suivie d'une première réunion de 3 groupes de travail dont l'une des thématiques est : orientation et formation.

La transition écologique et le renouvellement des générations d'agriculteurs se doivent de relever de l'Enseignement Agricole Public en lui donnant des moyens à la hauteur des besoins. Le SNETAP Occitanie appelle à la vigilance. Continuons à lutter pour un Enseignement Agricole Public de qualité, véritable chance pour l'avenir des jeunes et des territoires !

Benjamin Bro SNETAP—FSU



N° 111 :

Janvier - Février - Mars 2023

EDITO : Aveuglement

La France marche, des grèves et des manifestations ont lieu chaque semaine, elles mobilisent de plus en plus de monde et notre président ne veut rien voir.

C'est bien cette France des lève-tôt, des travailleurs, des retraités qui savent que le travail peut être pénible, usant, peut même tuer parfois, cette France qui espère une pause bien méritée, qui descend dans la rue, cette France en marche pour une meilleure répartition des richesses, celle qui veut une reconnaissance de son travail, de la pénibilité, les mères de famille qui cumulent les doubles journées. Cette France des invisibles du premier et second rang lors de la période du covid, celle que l'on a applaudi, celle qui a maintenu les services publics et privés sans protection pour sa santé, cette France marche calmement, déterminée et on ne la voit plus. Elle est pourtant la face visible de l'iceberg, nombreux sont ceux qui lui apportent leur soutien et l'encouragent, frustrés de ne pas pouvoir ouvertement manifester.

La réforme doit passer, on la passe en force même au Sénat, mais que reste-t-il de la démocratie quand on n'entend plus la colère du peuple, quand les représentants ne peuvent débattre ?

Certains pays européens ont pris 10 ans pour négocier de nouvelles retraites, ici on méprise les manifestants et les syndicats que le président ne veut pas recevoir. Mais où va-t-on ? Droit dans le mur : celui de la colère et de l'extrémisme, il y en a une qui se frotte les mains et qui attend la place. M. Macron vous jouez un jeu dangereux !

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Céline Sompayrac Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1225S07627

14 Mars 2023

LHOSPITALET PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Page 1 : Edito

Page 2 : Carte scolaire second degré

Page 3 : Le sport scolaire en danger !

Page 4 : Une nouvelle réforme pour l'enseignement agricole professionnel ?

Carte scolaire 2nd degré L'Éducation Nationale mérite mieux !

8 postes étaient supprimés à la rentrée 2022, de nouveau 8 postes seront supprimés à la rentrée prochaine pour... 40 élèves de moins seulement! La dégradation de la situation du 2nd degré dans le Lot continue... Dans un département rural comme le nôtre seulement 7 collèges peuvent afficher une moyenne d'élèves par classe inférieure à 24 (rappelons que ce nombre était, autemps jadis, la limite préconisée pour un enseignement de qualité).

Le nombre de classes à 30 ou 31 en collège et 35-36 en lycée est en augmentation. 120h heures de dotation en moins à la rentrée, ce sont encore des enseignements en moins, et des arbitrages à faire localement : il faut choisir entre assurer des groupes dans telle ou telle discipline pour travailler mieux, ou bien garder tous les enseignements de spécialité au lycée, ou bien encore sacrifier les options etc. Mais sur quels critères ? Tous ces éléments sont importants pour la réussite des élèves, qui passe aussi par ces enseignements optionnels souvent demandés par les écoles du Supérieur lors de poursuite d'études : les supprimer c'est priver les enfants lotois de vrais parcours valorisants.

Par ailleurs l'insuffisance du nombre de titulaires remplaçants, le plus souvent affectés à l'année sur plusieurs établissements, ne permet plus de remplacer les collègues en arrêt maladie et visiblement les opérations de « job dating » pour embaucher des contractuels n'apportent pas de solution satisfaisante au problème. Des classes peuvent rester sans professeur pendant 4 ou 5 mois sans que rien ne se passe !

Les moyens alloués à l'Education Nationale ne sont pas à la hauteur et dans les salles des

professeurs on a vraiment le sentiment d'un abandon du service public d'éducation. Les annonces des suppressions de postes et des créations de compléments de service dans un autre établissement plongent les collègues concernés dans l'angoisse parce qu'ils se demandent bien à combien de dizaines de km de chez eux ils vont être nommés, ou même s'ils pourront rester dans le département. Et bien sûr le temps passé sur les routes sera du temps en moins à consacrer aux élèves.



Quant aux annonces hors sol et méprisantes qui continuent comme du temps de J.M. Blanquer, elles provoquent colère et indignation. Un exemple récent : début février les professeurs de Technologie apprennent par les médias que leur discipline est purement et simplement supprimée en 6ème ! C'est violent. Aucune concertation en amont sur ce qu'ils vont devenir : devront-ils compléter leur service dans un autre établissement mais dans lequel puisque tous les enseignants de Technologie perdent des heures ? Devront-ils enseigner une autre discipline ? Leur poste risque-t-il d'être supprimé à moyen terme ? Aucun directeur des ressources humaines ne s'est penché sur la question...

Enfin cerise sur le gâteau aux enseignants excédés et surmenés, en guise de revalorisation on propose un pacte infâme faisant écho au « travailler plus pour gagner plus » de N. Sarkozy.

L'Éducation Nationale mérite mieux, nos élèves aussi. Le SNES et la FSU revendiquent des moyens pour une école ambitieuse et respectueuse des élèves et des personnels !

Florence Cabrit, SNES-FSU

Le sport scolaire en danger !

Pour rappel, le sport scolaire c'est le service public du sport qui s'inscrit dans l'UNSS (Union National du Sport Scolaire).

C'est ce qu'organisent les profs d'EPS le mercredi après-midi et certains soirs de la semaine en lycée. Nos élèves y participent en ayant une licence (autour de 20 euros) pour faire toutes les activités proposées sur l'année scolaire. Un vrai service public pas cher et plébiscité par les enfants et les parents, organisé grâce aux heures dédiées dans le service d'enseignement

-sur le financement des directions départementales : il y a une grande inconnue jusqu'au 31 août. En effet, le service départemental de l'UNSS doit utiliser son fond propre et faire une demande au niveau national pour combler les manques. C'est une situation particulièrement inconfortable que de ne pas savoir de quel budget on dispose pour fonctionner et cela ne permet pas d'avoir une visibilité budgétaire.

Ainsi, c'est toute l'organisation des rencontres, des compétitions, des initiations qui est remise



des prof d'EPS.

Pour autant, comme tous les services publics, l'Etat a cherché et cherche encore à se désengager. Dans un passé plus ou moins lointain c'est à travers les heures données par les enseignants que les attaques avaient porté. Une forte mobilisation, un refus catégorique des profs d'EPS a souvent fait reculer les gouvernements.

Aujourd'hui, c'est beaucoup plus pernicieux : ce sont les finances et les modalités de fonctionnement budgétaires réalisées par la direction nationale de l'UNSS. On essaye de tuer le sport scolaire par le manque d'argent pour fonctionner.

C'est une double attaque :

- sur le transport des sportifs en mettant soit-disant en concurrence les transporteurs. Résultat : des difficultés sur de nombreux territoires, mais, heureusement pour le Lot, une gestion intelligente des transporteurs nous permet encore de fonctionner avec un coût des transports raisonnable.

en cause. Sans argent pour payer les transports, impossible d'assurer le service public du sport.

Aujourd'hui, notre direction départementale s'interroge comment faire pour le trimestre à venir.

Alors on arrête ? On dit à nos jeunes que c'est fini et on voit en septembre ce que l'on pourra faire ?

C'est incroyable qu'à un an des Jeux Olympiques en France, sous une direction nationale menée par un ancien sportif, de voir notre organisation démantelée par l'argent !

Sur ce dossier aussi, le SNEP-FSU agit auprès des instances nationales pour dénoncer et faire évoluer cette situation insupportable.

Laure FOLTZER SNEP - FSU

